



L'essentiel & plus encore

MSA Nord -Pas de Calais

Mention d'information RGPD - n°22-07

Cellule Fragilité – Action Sentinelle

La Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais met en œuvre un traitement de données à caractère personnel dénommé « **Cellule Fragilité – Action Sentinelle** » dont la finalité a pour objectif le repérage par les sentinelles des personnes en situation de fragilité, de détresse et de souffrance.

Les sentinelles peuvent être des salariés ou des exploitants en activité et/ou en retraite et des élus de la MSA Nord – Pas de Calais.

L'objectif des sentinelles est d'être et de rester en alerte.

Les objectifs du traitement sont :

- le recueil des signalements,
- la suite à donner à ces signalements,
- la mise en place d'un plan d'actions.

Ce traitement est basé sur une mission d'intérêt public.

Les informations traitées sont les suivantes : données d'identification.

Les données seront conservées par la Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais durant une période de 5 ans après le signalement de la personne en situation de mal-être.

L'accès aux données est réservé aux agents, dûment habilités, des services de la MSA Nord – Pas de Calais, concernés par la finalité du traitement, en tant que destinataires internes.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition des données qui vous concernent.

Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole du Nord – Pas de Calais ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail suivante : dpo.grprec@msa59-62.msa.fr.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy - TSA – 80715 – Paris Cedex 07.